

# FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

## ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

*Dossier de renouvellement*

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Ecole Estienne .....

Le chef d'établissement, Mme Dupont.....

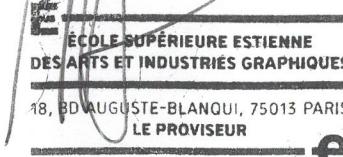
certifie que l'élève Laronche Lola .....

- était inscrit(e) dans l'établissement.....  
pour l'année scolaire 2022/2023  
en (1) : DN MADE Animation (2<sup>ème</sup> année de licence) .....
- passe en année supérieure de (1) : DN MADE Animation .....
- pour l'année scolaire 2023/2024  
dans l'établissement : Ecole Estienne .....

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature  
du Chef d'établissement

Date : 14 / 06 /2023



Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.